

Alain, M. & Hamel, S., (2015). *Intervenir auprès des adolescents délinquants au Québec : Dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA*. Québec, Québec. Presses de l'Université du Québec

Mélanie Poitras

Volume 46, Number 2, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042260ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042260ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poitras, M. (2017). Review of [Alain, M. & Hamel, S., (2015). *Intervenir auprès des adolescents délinquants au Québec : Dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA*. Québec, Québec. Presses de l'Université du Québec]. *Revue de psychoéducation*, 46(2), 456–459. <https://doi.org/10.7202/1042260ar>

- **Alain, M. & Hamel, S., (2015). *Intervenir auprès des adolescents délinquants au Québec : Dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA*. Québec, Québec. Presses de l'Université du Québec**

Pour quelles raisons est-il pertinent de publié un ouvrage sur dix ans d'intervention auprès des jeunes contrevenants au Québec? Probablement pour les mêmes raisons pour lesquelles il est recommandé de faire une évaluation post-intervention avec chacun des sujets qui bénéficient d'une intervention. Porter un regard critique sur nos hypothèses, l'atteinte de nos objectifs, les moyens mis en place et le niveau de convenance pour être en mesure de faire les ajustements nécessaires pour mieux répondre aux besoins est un « must ». De surcroît, comme ce livre s'inscrit dans le contexte de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent (LSJPA), il constitue également une évaluation post situationnelle des façons de faire des acteurs impliqués depuis l'avènement de cette loi. Cet ouvrage comprend 9 chapitres qui sont résumés et commentés dans ce texte.

Au fil des chapitres

En introduction, Alain et Hamel, situent le contexte sur le déploiement de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), le 1er avril 2003. En fait, ils rappellent à quel point cette loi était réprouvée en raison des nombreux changements de pratique qu'elle devait imposer. Cependant, cette loi devait, entre autres éléments, restreindre l'application des mesures les plus sévères aux délits les plus graves pour éviter l'entrée des jeunes dans le système de justice. Car une fois que l'adolescent intègre l'engrenage du système de justice il est difficile d'en sortir et changer de voie. Pour finir, les auteurs présentent judicieusement chacun des chapitres.

Le chapitre un, sur l'utilisation du pouvoir discrétionnaire par les policiers, expose l'importance de l'action des policiers sur l'avenir de l'adolescent présumé ayant commis un délit. Faubert et Boivin abordent les distinctions dans l'application entre la Loi des jeunes contrevenants (LJC) et la LSJPA. Il est clair selon les auteurs que le pouvoir discrétionnaire des policiers nécessite des critères objectifs pour pouvoir utiliser de façon judicieuse ce pouvoir et ainsi éviter le profilage sur certaines catégories de jeune au détriment de d'autres. Le contenu de ce chapitre est un sujet sensible, mais appuyé par des résultats de recherche. Cependant, il ne nous éclaire guère quant aux solutions à adopter.

Écrit par Rossi, le chapitre deux présente le développement du programme de médiation en justice, pour adolescents, sur plus de 30 ans. L'auteure débute par la mise en contexte du statut de l'adolescent délinquant en faisant le parallèle avec l'orientation du système de justice au fil des ans. Elle illustre l'entrée lente de la place de la victime au sein du système de justice et l'orientation de l'intervention vers une démarche de responsabilisation et de réparation envers cette victime. À la suite de ces changements est née l'approche de la médiation. Elle aborde plusieurs facteurs qui ont influencé ces pratiques au cours des décennies ainsi que les forces et les limites de chacune d'elles, rendant la description de leur implantation objective et

détaillée. Bien que ce chapitre propose peu de réponses dans l'application pour les intervenants, il permet de faire connaître le programme de médiation.

Le chapitre trois écrit par Charbonneau et Gagnon explore le sujet des travaux communautaires et des travaux bénévoles. Les auteurs jettent un regard critique sur le fondement, l'évolution et la pratique de cette mesure « dite passe-partout ». Encore une fois dans ce chapitre, nous allons plus de 30 ans en arrière pour comprendre comment cette mesure est devenue, à travers les lois pénales pour adolescents, une mesure autant utilisée. Notons qu'ils attribuent une plus grande importance à la conjoncture et au manque de connaissances sur cette pratique. De plus, ils apportent un éclairage particulier sur la façon de mieux l'utiliser pour une meilleure réussite. En somme, ce chapitre trace de façon judicieuse et accessible la naissance et l'évolution de l'application de la mesure que sont les travaux communautaires en plus d'exposer un portrait actuel et des pistes d'interventions à prioriser.

Le chapitre quatre, écrit par Hamel, aborde les occasions que la LSJPA offre pour l'intervention. L'auteure fait part de ce qui semble avoir été le plus appréhendé par les acteurs du milieu lors du passage de la LJC à la LSJPA : le principe de proportionnalité de la peine. Notons que les intentions du législateur étaient surtout de responsabiliser l'adolescent contrevenant en l'amenant à réparer les torts causés. Les changements de lois obligent les acteurs à changer leurs pratiques ce qui est difficile. Pour répondre au nouveau cadre légal, plusieurs changements de pratique ont été nécessaires. Il a été nécessaire d'avoir recours plus souvent aux mesures extrajudiciaires, aux mesures communautaires, aux mesures réparatrices, aux mesures axées sur la responsabilisation du jeune contrairement aux mesures de peines de garde. Le lecteur a l'occasion de se familiariser avec les paradigmes à la base de la justice réparatrice, mais aussi à la difficulté de l'appliquer de façon constante. L'auteure nous introduit à des pistes d'intervention pour favoriser le sentiment d'appartenance à une collectivité, de l'importance de l'autonomisation et le développement communautaire. En fait, le contenu des interventions proposées dans ce chapitre peut facilement se retrouver en amont ou en aval, c'est-à-dire, les interventions peuvent autant servir à la prévention qu'à la réinsertion du jeune délinquant. Un chapitre fort intéressant, qui a le mérite de mettre tous les chapitres en lien les uns avec les autres et qui explore une approche moins connue auprès de cette clientèle.

Le chapitre cinq, écrit par Lafortune et Royer aborde les mesures imposées aux jeunes québécois sous la LSJPA. Plus théorique que les autres jusqu'à présent, il aurait été plus logique de placer ce chapitre d'entrer de jeu. Les auteurs débutent par les changements entre la LJC et la LSJPA. Ils brossent ensuite un portrait statistique des caractéristiques des jeunes ayant commis des infractions criminelles en tentant de répondre aux questions : D'où viennent-ils? Qui sont-ils? Quel type de mesure est appliqué? À quel pourcentage? Etc. Malgré son caractère moins accessible que les autres, ce chapitre permet au lecteur de se faire un portrait du fonctionnement général du système de justice québécois, surtout lorsque les auteurs évoquent le fort pourcentage de jeunes ayant des services sous les deux lois d'exception (en LSJPA ou la Loi de la protection à la jeunesse [LPJ]).

Écrit par Jimenez, le chapitre six aborde la LSJPA sous le régime de la Loi sur la sécurité des rues et des communautés. L'auteure introduit son sujet en abordant la surestimation des crimes violents par la population en soulevant l'influence des médias dans cette surestimation. Pour mettre en contexte, l'auteure présente l'évolution législative du système de justice pénale pour adolescent depuis 1908 et distingue par la suite le système pour adolescent et celui pour adulte dans leur histoire. Elle insiste sur le principe de proportionnalité de la peine de la LSJPA par rapport à la LJC pour pouvoir prioriser la réadaptation et la réinsertion sociale de l'adolescent. L'auteure présente également, les interventions qui ont été clairement jugées inefficaces et pourtant toujours utilisées. En harmonie avec le reste des chapitres de cet ouvrage, celui-ci est accessible et simple. L'auteur prend le temps de définir les termes pour faciliter la lecture.

Le chapitre sept, écrit par Fortin-Dufour, Alain, Marcotte et Villeneuve donne un aperçu sur l'ordonnance différée de peine (ODP) sous garde. Le chapitre débute par une revue historique des pratiques et des distinctions entre la LJC et la LSJPA qui explique la nature d'une ordonnance différée de peine sous garde. Les auteurs nous présentent très rapidement les pratiques similaires dans six autres pays industrialisés et nous amènent tranquillement aux interventions similaires à l'ODP ailleurs qu'au Québec et qui fonctionnent pour réduire la récidive. Pour terminer, les auteurs présentent le profil de ces adolescents soumis à cette ordonnance et les résultats qui ne se distinguent pas tellement de la mise sous garde, mais qui présentent tout de même plusieurs avantages à l'application de la mesure.

Le chapitre de la conclusion écrit par Alain mérite une attention particulière. Ce chapitre met en lumière que la LSJPA est une loi canadienne et non québécoise, il est donc essentiel de porter un regard sur ce qui se fait ailleurs au Canada. Il compare, selon trois axes, les pratiques du Québec avec celles de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Manitoba. Il aborde également la surreprésentation des communautés autochtones qui semble être un problème pancanadien. L'intervenant a tendance à penser qu'il est unique et qui est le seul à faire ce qui le fait comme il le fait. Ce chapitre ouvre les horizons du commun des intervenants et diminue les ego à penser que nous sommes si différents à bien des égards du reste du Canada.

Commentaires généraux

Malgré que l'ouvrage, tout comme « le chemin client », manque de fil conducteur lorsqu'on le lit d'un couvert à l'autre, un point saillant de ce livre est l'accessibilité aux connaissances présentées. En fait, quelque soit le chapitre, tous sont écrits de telle sorte que le contenu soit accessible à tous les types de lectorat même si certains chapitres sont plus théoriques que d'autres. Cet ouvrage s'adresse à des étudiants en intervention auprès des jeunes contrevenants, à des travailleurs qui auraient besoin d'en connaître davantage sur les pratiques actuelles, à des décideurs qui voudraient s'inspirer pour des programmes. Chacun des chapitres aborde un thème différent sur un sujet bien complexe. Cependant, il aurait été intéressant d'avoir un chapitre sur l'histoire du changement de la loi pour éviter cette redondance lorsque le lecteur lit le livre d'un couvert à l'autre.

J'ai beaucoup apprécié cet ouvrage. Ce livre se lit aussi bien sur le bord de la plage qu'à son bureau ou un samedi soir tranquille. Le lecteur pourra faire l'utilisation du contenu autant pour un travail universitaire que pour bonifier son intervention. J'utiliserai très certainement plusieurs de ces chapitres. Les contenus sont accessibles pour les non initiés avec les définitions claires des concepts abordés dans tous les chapitres. Ce livre sert également d'« aide mémoire » pour les intervenants, car il est toujours nécessaire et pertinent de prendre un pas de recul et s'objectiver dans le but de savoir ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien pour ne pas réinventer la roue et ainsi mieux intervenir auprès d'une population vulnérable.

Mélanie Poitras